

En fond de baie, des travaux « pour la sécurité »

Alors que de nouvelles études vont être engagées pour mieux lutter contre les inondations dans le fond de baie de Saint-Brieuc, une réunion publique a rassemblé une assistance fournie, vendredi.

La défense contre les inondations et les submersions marines est entrée dans le giron des compétences de l'agglomération de Saint-Brieuc, depuis avril dernier. Le territoire du fond de baie, dans les communes de Langueux, Yffiniac et Hillion, est confronté aux risques d'inondations par débordements de cours d'eau et de submersions marines. Au printemps, les élus communautaires ont déterminé une stratégie. Ce plan de bataille a été présenté lors d'une réunion publique, à Yffiniac, vendredi soir. Plus de 160 personnes étaient présentes.

Quelle est la stratégie de l'agglomération ?

Des études de danger sont en cours afin de permettre le classement en systèmes d'endiguement des digues des Grèves de Langueux et de Pissosson, à Hillion. Un diagnostic des risques d'inondation sera élaboré, en lien avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Objectif : « Définir les mesures de prévention et de protection envisageables, soulignent les techniciens de l'agglomération. Des études hydrauliques seront menées pour envisager des aménagements de zones d'expansions de crues en amont du secteur touché par les inondations, ou des aménagements sur les ouvrages existants. »

Les trois bassins-versants de l'Urne, du Saint-Jean et du Cré feront l'objet d'une étude dans le but de limiter les risques d'inondation à l'aval. Créés



Les cours d'eau, dans le fond de baie de Saint-Brieuc, peuvent vite déborder en cas de fortes pluies.

PHOTO : OUEST-FRANCE

pour lutter contre les inondations, les étangs de Létivy, à Langueux, et de l'Écluse, à Yffiniac, seront expertisés.

Quel est le calendrier ?

Cet automne, « nous sommes dans l'étape des études de danger, elles vont se finaliser », indiquent les techniciens de l'agglomération. En 2022, le dossier réglementaire des systè-

mes d'endiguement sera déposé, les études hydrauliques lancées et les deux étangs diagnostiqués. Les projets d'aménagements hydrauliques seront définis en 2023. La gestion des étangs écrêteurs de crues pourrait revenir à la charge de l'agglomération « en fonction des résultats des études ».

Pour Denis Hamayon, maire d'Yffi-

niac et vice-président de l'agglomération chargé du grand cycle de l'eau et des risques majeurs, « ce sont des travaux structurants pour le fond de baie, pour la sécurité des biens, des personnes et du territoire ».

Soizic QUÉRO.

« Des familles tremblent dès que l'eau monte »

Une Langueusienne est la première à s'exprimer lors de l'ouverture des échanges : « J'ai l'impression qu'il y a un grand absent ce soir, le bassin du Douvenant, qui se déverse sur la Grève des Courses... » Réponse de Richard Haas, maire de Langueux : « Ce secteur ne fait pas encore partie du système, mais on souhaitait vous informer. Nous échangeons avec le Conservatoire du littoral, afin d'établir une convention, pour se porter acquéreur de la vallée. Le but est d'avoir une meilleure maîtrise du foncier. » Complément d'un technicien de l'agglo : « Le contexte du Douvenant est différent. Le bassin est urbanisé à 80 %. Il n'y a pas d'ouvrage de protection, ni de régulation des crues. »

Autre question « sur le niveau de protection de l'endiguement, j'avais entendu parler de 6,90 m », expose un Hillionnais. « 6,90 m, c'est l'aléa marin, avance un représentant de l'agglo. Ce sera déterminé au cours du diagnostic. » L'Hillionnais rebondit : « On ressent un abandon de cer-



Rue des Grèves, samedi 6 novembre, à Langueux.

PHOTO : DR

tains propriétaires de digues privées en fond de baie... »

Pour un autre habitant, « le problème du fond de baie est lié au Saint-Jean, qui avait deux bras auparavant. Quand il y avait des grandes

marées, ça débordait toujours dedans. Un bras a été comblé pour construire un lotissement à Yffiniac. Toutes les rivières bouchées doivent être débouchées ! Il faut doubler le Saint-Jean ».

Mickaël Cosson, maire d'Hillion, tempore : « Les études prennent du temps, soyons patients. Les crues centennales n'interviennent pas tous les 100 ans, mais plus régulièrement avec le changement climatique. Nous sommes là pour trouver des solutions. »

« On avance »

« Au minimum, c'est trois ans de délai. Sur les zones fragiles, il y a une urgence. Des familles tremblent à chaque fois que l'eau monte », pointe un homme inquiet. « La durée, le temps, c'est anxiogène. J'ai changé de travail. Je ne quitte plus ma maison. J'ai conscience du degré d'urgence. Je ne veux plus voir ma fille tomber dans l'escalier à la vue de l'eau... On attend d'être en sécurité pour nos familles », dit un autre riverain angoissé.

Face à l'assemblée, élus et techniciens le répètent plusieurs fois, au cours de la réunion, et rassurent : « On avance. »